

## La Direction vous répond

- Suite aux mouvements sociaux des transporteurs le 8 novembre 2011, la CFDT demande l'attribution de l'indemnité de transport non assuré (1,98€) pour le personnel n'ayant pas eu de car. Pouvez-vous faire le nécessaire ?



### Réponse Direction :

Le nécessaire sera fait sur la base de la liste des salariés inscrits sur les lignes concernées.

### Avis CFDT:

Les salariés vous en remercie.

- Le personnel souhaiterait avoir des précisions concernant les suppressions des lignes de bus B22 et C16. Pouvez-vous communiquer avant les congés ?



### Réponse Direction :

Les "Infos Transport" seront adressées aux 2 transporteurs concernés ce mardi 13 décembre pour qu'un affichage soit effectué dès cette semaine dans les 2 lignes .

### Avis CFDT:

N'hésitez pas à solliciter vos élus si vous êtes concernés par ces suppressions afin que l'on puisse vous aider à trouver des solutions.

Retrouvez nos publications sur notre site :

**www.cfdtpsarennes.fr**